

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 148 (2003)
Heft: 9

Inhaltsverzeichnis

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 07.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

SOMMAIRE

Septembre 2003

	Pages
Editorial	
Un mal qui répand la terreur dans notre armée	3
Armée XXI	
Zeitgemäss Traditionspflege in der Armee XXI (F Div 3)	6
Conduite	
Confidences après un service pratique	11
Vers une nouvelle appréciation des possibilités d'action	14
Dossier « Irak »	
« RPG-7 » et guerres asymétriques	21
Armées étrangères	
Forces armées US (5)	25
Les forces spéciales israéliennes (2)	30
Histoire	
Quel est le patron des « officiers de la main gauche » ?	35
Comptes rendus	
Unités blindées et mécanisées françaises en 1940	39
Lavauzelle: collection « Renseignement & guerre secrète »	43
Jean-Jacques de Beausobre dans l'armée de Louis XV	47
Nouvelles brèves	49
Revue des revues	51
SSO: comité central	I-II
RMS-Défense Vaud	III-VI

Un mal qui répand la terreur dans notre armée: la « réformite » à connotation financière

Au début juillet, le conseiller fédéral Schmid a rassemblé les cadres professionnels de l'armée pour un rapport d'information destiné à dissiper un malaise perceptible, dû notamment aux coupes budgétaires. Il leur a parlé mais certains ont ressenti de la déception, frappés par un discours qui ressemblait plus à une « salade russe » qu'à la définition d'une politique, à une prise de position.

Tour à tour, il a été question de la votation du 18 mai, du G-8, des coupes budgétaires actuelles et à venir, des engagements subsidiaires qu'il faut maintenant privilégier (alors que la compétence-clé de l'Armée XXI est la défense), du commandant de corps Jacques Dousse et de sa retraite précipitée...

Tout le monde loue les qualités des professionnels de l'armée mais qui en défend les intérêts, à une époque d'importantes restrictions budgétaires ? Favoriser les officiers de milice est un choix politique indiscutable si l'on veut une armée de milice, mais cela ne dispense pas de créer aussi de vraies opportunités pour les cadres professionnels.

Un point de l'interview de Samuel Schmid, dans *Le Temps* du 3 juillet, laisse songeur. De nouvelles coupes budgétaires nécessiteront une nouvelle définition des missions de l'armée, avant tout dans le domai-

ne de la défense du territoire. Or il s'agit toujours de la mission première de l'Etat, si l'on en croit la Constitution fédérale.

Le futur chef de l'armée, le commandant de corps Keckeis, a clairement annoncé que l'armée n'en était pas à sa dernière réforme. Il a même dévoilé un calendrier: 2004, introduction de l'Armée XXI; 2005, consolidation; 2006, Armée XXII. Rien d'étonnant, car l'Armée XXI a été conçue sur la base d'un budget annuel de 4,3 milliards !

En Suisse, il y a un point commun entre l'instruction publique et l'armée. Toutes deux, depuis des années, sont en réformes perpétuelles, partielles ou totales. Ce qui fait penser à la France où chaque ministre de l'Education nationale prétend réformer le système de formation, peut-être pour laisser son nom à la postérité ! En Suisse comme en France, pas le temps de tester la dernière réforme, de l'assimiler, de vérifier